



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

**CONFERENCE REGIONALE DE HAUT NIVEAU
SUR LE THEME :
« FINANCE POUR TOUS : PROMOUVOIR
L'INCLUSION FINANCIERE EN AFRIQUE DE
L'OUEST »**

DISCOURS D'OUVERTURE DE
MONSIEUR AMADOU BA,
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

Dakar, le 20 septembre 2016

- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Directeur Général Adjoint du Fonds Monétaire International,**
- **Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de banque centrale,**
- **Messieurs les Chefs des Institutions de l'UEMOA et des Organisations Africaines et Internationales,**
- **Honorables invités, en vos rangs, grades et qualités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que je préside, ce matin, l'ouverture des travaux de la conférence régionale de haut niveau, organisée conjointement par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le Fonds monétaire international (FMI), sur le thème « ***Finance pour tous : promouvoir l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest*** ».

Je voudrais tout d'abord, au nom de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, et au nom de l'ensemble du Gouvernement, souhaiter aux participants la bienvenue en terre sénégalaise.

En ma qualité de Président du Conseil des Ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine, je me réjouis que cette rencontre de haut niveau sur l'inclusion financière se tienne dans notre sous-région dans un contexte d'accélération de la transformation structurelle des économies pour l'émergence et le développement socio économique.

Ce processus rend indispensable la construction de secteurs financiers inclusifs, innovants et efficaces portés sur le financement sain des activités productives.

Je félicite les organisateurs de cette rencontre, en l'occurrence la BCEAO et le FMI pour la tenue de cette conférence régionale de haut niveau sur l'inclusion financière. Cette thématique est devenue un des piliers de l'agenda du développement, du G20, des banques centrales ainsi que des Etats, en raison de ses effets sur la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive.

Conscients des enjeux de l'inclusion financière sur le développement de notre sous région, les autorités monétaires de l'UEMOA ont mis en œuvre, ces dernières années, des réformes visant à instaurer un cadre propice à

l'exercice de l'activité bancaire et financière et à la promotion de l'inclusion financière.

Il s'agit principalement des modifications intervenues dans la réglementation des banques, des SFD, de la monnaie électronique, des systèmes et moyens de paiements, le partage de l'information financière avec la mise en place de Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC), de la création d'un système de protection des dépôts et de la gratuité de certains services bancaires.

Chers participants,

Parallèlement à ces initiatives prises par les autorités monétaires de l'UEMOA, il y a celles qui sont entreprises par les Etats membres de l'UEMOA.

Le Gouvernement du Sénégal, pour sa part, a pris des textes visant à favoriser la bancarisation et les transactions électroniques, dont la loi consacrant l'équivalence entre dossiers électroniques et documents papiers, la domiciliation obligatoire dans les banques, des salaires et revenus des agents de l'Etat supérieurs ou égaux à cent mille (100 000) francs CFA.

Par ailleurs, d'autres mesures ont été prises par les autorités sénégalaises afin de promouvoir les paiements électroniques au niveau des services de l'Etat, notamment les paiements de type « *Gouvernement à personne (G2P)* ». Ces mesures sont, entre autres :

- l'externalisation du paiement des bourses des étudiants au niveau du système bancaire, permettant ainsi à plusieurs dizaines de milliers d'étudiants d'être payés au niveau des *Guichets automatiques de Billets (GAB)* ;
- la mise en place d'un système de paiements électroniques des droits et taxes assimilées au niveau de la Douane ;
- l'introduction du système de télépaiement dans le paiement des impôts, droits, taxes et redevances ;
- le plafonnement à cent mille (100 000) francs FCFA du paiement en espèces des impôts, taxes, droits et redevances;
- le projet de mise en place d'une plateforme monétique par la *Direction Générale de la Comptabilité publique*

et du Trésor (DGCPT) en vue de la digitalisation du paiement des pensions de retraite des agents de l'Etat et d'autres transferts du gouvernement, comme les bourses de sécurité familiale ;

A cela s'ajoute la mise en place de l'Observatoire de la Qualité des Services financiers (OQSF) avec un dispositif de médiation financière et la mise en œuvre d'un programme d'éducation financière au profit des PME.

Mesdames et Messieurs, chers participants,

Le Sénégal est également membre de l'Alliance pour l'Inclusion financière (AFI) et signataire à ce titre de la Déclaration de Maya. A cet égard, il s'est engagé à atteindre un certain nombre d'objectifs spécifiques et mesurables dans les domaines de la promotion des services financiers mobiles, de l'amélioration de la protection des consommateurs, de l'éducation financière.

De même, notre partenariat avec le *Fonds d'Equipement des Nations unies (UNCDF)*, dans le programme dénommé « *Better Than Cash Alliance (BTCA)* » en faveur des paiements par voie électronique a pour ambition de faire passer de 7 à 20% d'ici 2019, la proportion de la

population adulte utilisant les services financiers via les technologies à distance.

Mon Département a en outre lancé, avec l'appui de la *Banque mondiale*, le projet d'élaboration d'une Stratégie nationale d'Inclusion Financière (SNIF) dans laquelle, la monnaie électronique et, particulièrement, les services financiers mobiles devraient occuper une place importante, eu égard au niveau de pénétration de ces derniers dans la population sénégalaise.

Mesdames et Messieurs

Les actions énumérées plus haut ont favorisé, au cours de ces dernières années, l'amélioration de la situation de l'inclusion financière au sein de l'UEMOA avec :

- un taux de bancarisation strict qui est passé de 7% en 2007 à 15% en 2014 ;
- une évolution remarquable du taux global d'utilisation des services financiers (intégrant la monnaie électronique) passée de 16% en 2007 à 61% en 2014.

Ces chiffres montrent que l'évolution de l'inclusion financière résulte de la contribution significative du secteur de la microfinance et de la forte progression de l'offre de services financiers via la téléphonie mobile.

Cependant, malgré les progrès enregistrés, les défis subsistent pour la zone UEMOA qui reste l'une des régions où la proportion d'adultes possédant un compte bancaire auprès d'une institution financière formelle est la plus faible au monde.

Pourtant, des études empiriques ont montré que les conditions de vie des populations bénéficiant d'un accès aux services financiers de base, tendent généralement à s'améliorer du fait de l'autonomisation, de la hausse des revenus et de l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Ainsi, plus une économie est financièrement inclusive, plus elle a de chance de croître rapidement ; et les inégalités de revenus tendent à diminuer au fur et à mesure que l'inclusion financière augmente.

Il a été relevé une corrélation positive entre l'*Indice de Développement humain (IDH)* synthétisant le progrès économique et social d'un pays et le taux d'inclusion financière. En effet, les cinq (5) premiers pays au monde ayant l'*indice IDH* le plus élevé, ont un taux d'inclusion financière avoisinant 100%, contrairement aux cinq (5)

derniers pays ayant l'*indice IDH* le plus faible, qui ont des taux d'inclusion financière compris entre 7 et 14%

C'est pourquoi, la BCEAO, a élaboré un document-cadre de stratégie régionale d'inclusion financière adopté par le Conseil des Ministres de l'UEMOA lors de sa session tenue les 24 et 25 juin 2016. Ce document est une feuille de route proposant une vision de l'inclusion financière pour l'Union et passant en revue les priorités devant permettre, au cours des cinq (5) prochaines années, de relever les défis identifiés.

Les principaux groupes cibles visés par cette stratégie régionale d'inclusion financière sont les populations exclues du système financier classique, notamment les populations rurales, les femmes, les jeunes, les PME et les personnes à faible éducation financière.

Les Etats membres de l'UEMOA ont également pris des initiatives pour l'élaboration de stratégies nationales d'inclusion financières, qui mettent l'accent à la fois sur la demande et sur l'offre de services financiers.

Le Gouvernement du Sénégal n'est pas resté en marge de cette dynamique. En effet, avec l'appui de la Banque mondiale, il a récemment bouclé une « *enquête sur la capacité financière des ménages* » dont les résultats intéressants permettent d'alimenter la formulation de sa stratégie nationale d'inclusion financière.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de souligner que les stratégies nationales d'inclusion financière qui existent ou sont en cours d'élaboration dans les pays membres de l'UEMOA doivent être complémentaires des initiatives régionales émanant de la BCEAO, d'où la nécessité d'assurer une articulation entre la stratégie régionale et les stratégies nationales.

Mesdames et Messieurs, chers participants,

Cette conférence de haut niveau organisée conjointement par la BCEAO et le FMI, permettra non seulement d'identifier l'ensemble des obstacles à un accès large de nos populations aux services financiers, mais elle sera aussi l'occasion de dégager toutes les opportunités qui s'offrent et les solutions possibles en s'inspirant des

expériences de pays comme le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Kenya.

Sous ce registre, je voudrais rappeler que les pays présentés comme des exemples en matière d'inclusion financière, se sont distingués par :

- un leadership et un engagement politique des autorités nationales aux plus hauts niveaux ;
- des stratégies d'inclusion financière claires et définissant des priorités réalistes ;
- la promotion des innovations financières avec l'utilisation des nouvelles technologies et des produits financiers islamiques pour accroître l'accès aux services financiers ;
- la prise en compte de la protection du consommateur et de l'éducation financière des populations,
- l'instauration d'une concurrence saine entre les acteurs
- l'amélioration des cadres réglementaires et de supervision financière afin de préserver la stabilité financière.

Ces éléments seront largement développés au cours de vos travaux et doivent inspirer nos pays dans leur élan de renforcement de l'inclusion financière.

Au regard de la qualité des participants à cette conférence, et des thématiques prévues au programme, je suis persuadé que des recommandations pertinentes seront formulées pour l'élaboration de politiques efficaces de promotion de l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest.

En souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouverte la conférence régionale de haut niveau sur le thème « *Finance pour tous : promouvoir l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest* ».

Je vous remercie de votre aimable attention.